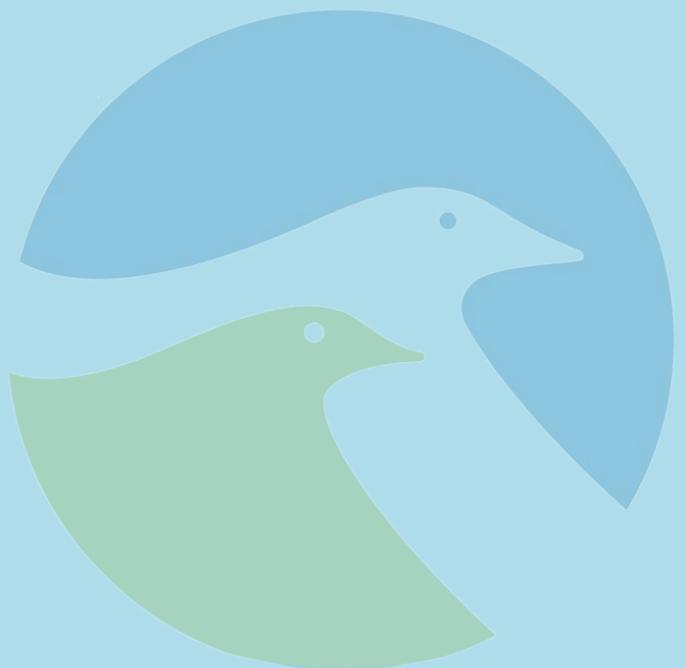


La paix autrement.

**Résumé du rapport remis au Président de la
République française M. Emmanuel Macron**

Ofer Bronchtein

Président du Forum International pour la Paix



« L'idée même du rapprochement entre les Européens était fondée sur la conviction que nous ne nous relèverions qu'ensemble, en prenant appui les uns sur les autres. Il n'y avait là ni naïveté lénifiante, ni intention d'exonérer les États de leur responsabilité. Ce n'était pas de pardon qu'il s'agissait, ni d'oubli, mais d'une réconciliation lucide et courageuse, aussi utopique qu'elle était réaliste, d'autant plus nécessaire qu'elle se savait surgir du plus profond désespoir. Il fallait briser l'engrenage : la réconciliation entre les peuples européens serait le pivot de la construction d'une Europe pacifiée. Il fallait faire un pari, et s'y tenir malgré les obstacles. Construire des ponts, tisser des liens, bâtir un cadre dans lequel les passions de haine seraient neutralisées. Prendre nos souffrances, nos épreuves, nos blessures comme socle d'une nouvelle entreprise commune. L'amitié viendrait plus tard. »

Simone Veil

Introduction

Ce document présente un résumé exécutif du rapport “La Paix Autrement” qui fait suite à un premier rapport rédigé en janvier 2023. Ce nouveau rapport a été remis au Président de la République française, M. Emmanuel Macron.

De multiples événements ont bouleversé la région depuis et le 7 octobre a marqué un tournant majeur dans l'histoire du Moyen-Orient. En Israël, la formation d'un gouvernement de droite et d'extrême droite, composé d'extrémistes racistes et messianiques a jeté aux oubliettes les minces espoirs d'un règlement négocié avec les Palestiniens. La volonté du gouvernement de réformer le système judiciaire, affaiblissant de fait la démocratie, a suscité une colère populaire jamais vue auparavant.

Le 7 octobre dernier, la pire attaque terroriste qu'Israël ait connue depuis sa création a provoqué une riposte aussi sanglante que disproportionnée contre les Palestiniens. La solidarité et les soutiens sans équivoque au lendemain des massacres des islamistes du Hamas ont laissé place à l'isolement et à des critiques de plus en plus pressantes envers Israël (allant jusqu'à qualifier le pays de génocidaire), et pas toujours légitimes (allant jusqu'à remettre en question l'existence même de l'Etat). Ces critiques ont été accompagnées d'une montée inquiétante de l'antisémitisme, partout dans le monde.

La guerre à Gaza et le pogrom du 7 octobre ont mis les deux sociétés dans un état de traumatisme extrême. Les Israéliens sont persuadés que c'est de leur existence même qu'il s'agit et leurs dirigeants veulent prouver à la population que malgré la défaillance sécuritaire de l'armée, ils sont capables de les protéger. Les Palestiniens traversent la crise humanitaire la plus grave de leur histoire. Les deux se disent victimes, les deux appellent à la vengeance.

Jamais nous n'avons assisté à un tel manque d'empathie, des deux côtés. Cela rendra le processus de réconciliation plus difficile que jamais. Paradoxalement, du fait de l'affaiblissement des deux parties, des possibilités d'accords politiques existent et nous devons redoubler d'efforts pour amener Israéliens et Palestiniens à la table des négociations. Ces souffrances humaines et l'urgence de la situation nous poussent à changer fondamentalement notre approche.

Il est temps que la France reconnaisse l'État palestinien, tout en donnant les garanties sécuritaires dont Israël a besoin.

Même si l'Europe demeure divisée ou que les Etats-Unis ne sont pas déterminés à mener cette initiative au regard des élections de novembre, dans la cacophonie actuelle, soyons audacieux : la France peut et doit paver la voie à des rapprochements et à des accords historiques, à condition que l'Europe assure une coordination.

Nous possédons des moyens stratégiques pour contribuer à la revitalisation de l'Autorité palestinienne et soutenir les Palestiniens dans l'établissement d'un État indépendant, viable et démocratique, tout en libérant Israël de son emprise dévastatrice et autodestructrice des territoires palestiniens, en assurant sa sécurité et sa légitimité.

En collaborant avec la société civile, les leaders politiques et les acteurs économiques, nous pouvons relancer les négociations et favoriser la coopération entre les parties engagées. La paix israélo-palestinienne ouvrira de nouvelles opportunités économiques

pour la France et l'Europe, tout en renforçant la reconnaissance diplomatique des parties. Humilité, lucidité, générosité et pardon seront les fondements de la paix et de la réconciliation entre Palestiniens et Israéliens, entre Juifs et Arabes.

Ce résumé regroupe les vingt recommandations pratiques détaillées dans le rapport et destinées notamment à encourager le rapprochement entre les sociétés israélienne et palestinienne, ainsi qu'à promouvoir une meilleure coopération à l'échelle régionale.

« Nous le devons aux Palestiniens dont les aspirations ont été trop longtemps piétinées. Nous le devons aux Israéliens qui ont vécu le plus grand massacre antisémite de notre siècle. Nous le devons à une région qui aspire à échapper aux promoteurs de chaos et aux semeurs de revanche. »

Emmanuel Macron

1. Gaza d'abord

La gestion de Gaza au lendemain de la guerre constituera un défi gigantesque face à l'ampleur des dégâts et à la détresse de la population. Un gouvernement d'union nationale sous le contrôle de l'Autorité palestinienne devra être mis en place avec le soutien d'une force multinationale composée notamment de soldats de pays arabes. Ce processus devra également bénéficier d'une supervision internationale (ONU, OTAN ou coalition ad hoc d'États de bonne volonté). Après la distribution d'une aide humanitaire d'urgence, il faudra reconstruire et investir massivement. D'abord dans les infrastructures : port, aéroport, chemin de fer de 40 km pour relier le sud et le nord de Gaza, autre ligne de 70 km entre le nord de Gaza et le sud de la Cisjordanie, usines de désalinisation, centrales électriques, hôpitaux, écoles. Un revenu de base universel pourrait être accordé aux Gazaouis pendant une période définie afin de garantir leur autonomie économique.

2. Reconnaître la Palestine maintenant !

La reconnaissance immédiate de la Palestine est impérative pour résoudre le conflit israélo-palestinien. La France, pays dont la voix est respectée par les deux parties et membre permanent du Conseil de sécurité, doit agir courageusement à cet égard. En 2014, l'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté une résolution visant à reconnaître l'État palestinien, mais l'exécutif n'a pas donné suite. Cette reconnaissance enverra un signal fort à la communauté internationale. Elle devra être accompagnée de gages de sécurité à Israël. Si le gouvernement israélien refuse de s'engager dans un processus de paix destiné à aboutir à la naissance d'un État palestinien, nous devons envisager l'arrêt du financement de l'occupation israélienne. La communauté internationale a injecté 50 milliards de dollars de dons publics pour les Palestiniens ces vingt dernières années. Si elle avait conditionné ces aides, les autorités israéliennes auraient été obligées de revoir leur politique d'asphyxie de l'économie palestinienne, notamment à Gaza.

3. Encourager les États arabes et musulmans à reconnaître Israël

L'isolement d'Israël a eu des conséquences néfastes depuis des décennies en privant certains pays arabes d'une influence positive sur le conflit et en renforçant la méfiance dans la société israélienne. Cette logique d'exclusion a également contribué à fragmenter les sociétés arabes, entre pays favorables au rapprochement avec Israël et d'autres farouchement opposés à l'État hébreu. Il faudrait sans tarder encourager les pays qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître Israël. Cette reconnaissance pourrait également accélérer la résolution pacifique de différends territoriaux et le développement économique régional. Les accords d'Abraham constituent une immense avancée, mais doivent être replacés dans le cadre de l'Initiative de Paix Arabe. Israël ne sera en paix qu'après la reconnaissance de la Palestine et sa reconnaissance par l'ensemble des pays arabes et musulmans. La nouvelle Initiative de paix arabe devra être réarticulée avec un langage plus explicite, notamment en soulignant le rôle clé de l'Arabie Saoudite.

4. Appeler dès que possible à des élections présidentielles et législatives en Palestine

Si les Israéliens disposent d'un gouvernement d'union entre la droite et l'extrême droite, les Palestiniens connaissent aujourd'hui un gouvernement autoritaire et marginalisé, ce qui contribue à la frustration et à la radicalisation de certains, qui se tournent parfois vers des factions armées islamistes. L'Autorité palestinienne renouvelée doit s'imposer comme la seule entité capable d'apporter l'unité à Gaza et en Cisjordanie, mais cette solution ne pourra être acceptée par les Palestiniens sans des changements fondamentaux et la tenue d'élections démocratiques. Le leader emprisonné Marwan Barghouti s'est montré ferme face à Israël tout en se montrant ouvert à des pourparlers. Il représente un véritable espoir d'union pour la population palestinienne et pourrait devenir le principal partenaire dans le cadre de négociations sérieuses.

5. Encourager une union nationale en Palestine

On ne fait la paix qu'avec ses ennemis. Le Hamas ne disparaîtra pas, sa branche militaire sera grandement diminuée à Gaza mais sa branche politique et ses idées perdureront et continueront à moyen terme de représenter une part de l'opinion publique en Palestine. Par conséquent, deux options s'offrent à l'Europe : refuser le dialogue avec les islamistes ou tenter de parvenir à une paix durable en acceptant de réunir toutes les fractions. Ce dialogue devra être établi selon des conditions claires et fermes : l'arrêt de la violence, le démantèlement de la branche militaire et la reconnaissance des accords signés avec Israël. Nous l'avons vu lors de la libération des otages israéliens, des canaux de communications existent. Le Qatar, l'Égypte mais aussi la Turquie, pourraient être des médiateurs solides en vue d'entamer des discussions avec les responsables politiques du Hamas. Aujourd'hui, le Fatah et l'OLP ont entrepris des efforts pour intégrer sa frange politique. Le Hamas ne pourra continuer d'exister en l'état. Il devra changer ses agissements actuels, mais aussi changer de nom, de charte et de leaders.

6. Transformer l'UNRWA

Pensée à l'origine comme une solution temporaire et ne disposant que d'un mandat de trois ans, l'UNRWA opère toujours aujourd'hui plus de 70 ans après sa création. De nombreux incidents ont entaché sa crédibilité et fragilisé sa position de neutralité sur la scène internationale. Un accord de paix durable nécessite le retour des réfugiés dans les territoires palestiniens ou leur intégration au sein d'États arabes prêts à les accueillir, que ce soit l'État où ils résident ou un pays tiers, en échange de compensations. Un transfert des compétences doit être réalisé de l'UNRWA vers l'Etat palestinien et au sein des États arabes qui accueillent les réfugiés. Ce transfert doit être progressif pour ne pas léser les réfugiés et déstabiliser la zone. Il doit également être territorialement gradué pour prendre en compte les différences de traitement des réfugiés selon les pays d'accueil. Pour cela, une partie progressive de l'aide internationale doit être redirigée de l'UNRWA vers un fonds international pour la réintégration des réfugiés ainsi que vers l'Autorité palestinienne.

7. La France, locomotive de l'Europe

Bien qu'elle possède une influence historique dans la région et dans les conflits qui la composent, et malgré ses multiples déclarations de soutien à la solution à deux États, l'Union Européenne n'a pas réussi à exercer une pression efficace sur les parties prenantes pour les amener à la table des négociations. Elle doit désormais intensifier ses efforts diplomatiques et utiliser ses leviers économiques pour encourager Israël et la Palestine à s'engager sérieusement dans des pourparlers de paix. Au-delà d'une reconnaissance de la Palestine, la France en tête, une Agence Européenne de Développement (AED) sur le modèle de l'AFD pourrait être envisagée afin de remplacer les dizaines d'agences nationales et internationales parfois dissonantes. Une résolution au Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le conflit israélo-palestinien présentée par l'Union européenne expliciterait également le soutien des pays européens aux Palestiniens, aujourd'hui dilué dans des milliards d'euros d'aides.

8. Revoir le Protocole de Paris

Le Protocole de Paris signé en 1994 instaure un mécanisme d'allocation de ressources budgétaires à l'Autorité palestinienne, supposé temporaire et destiné à favoriser l'émergence d'une économie palestinienne viable et indépendante. Il instaure une union douanière entre Israël et les territoires palestiniens alors qu'une structure tarifaire commune est inadaptée à deux économies incomparables, le produit intérieur brut palestinien représentant 3,6% du PIB israélien en 2023. Mettre en œuvre les paramètres du développement de l'économie palestinienne impose à la fois la révision sans attendre du Protocole de Paris, inadapté à la construction d'une économie viable, et l'application stricte de ce dernier par Israël qui instrumentalise notamment les recettes fiscales collectées pour le compte de l'Autorité palestinienne comme moyen de pression.

9. La protection des travailleurs : une priorité

Le travail en Israël est vital à l'économie palestinienne. Les employés palestiniens en Israël travaillent dans des conditions déplorables. De trop nombreux employeurs israéliens ne respectent pas la loi israélienne, pourtant censée les protéger. Avant la guerre, le principal syndicat israélien, la Histadrut, s'était dit disposé à effectuer des interventions légales auprès des autorités militaires et politiques pour transformer le statut des travailleurs à Gaza et les doter d'un permis de travail identique à celui des travailleurs de Cisjordanie. Le syndicat avait soumis plusieurs propositions pour améliorer les conditions de travail des travailleurs. Des organisations sociales, les syndicats français, en particulier la CFDT, peuvent jouer le rôle de facilitateur.

10. Multiplier les investissements stratégiques en Palestine et en Israël

Il existe une multitude de ressources inexploitées de l'économie palestinienne. Multiplions les investissements stratégiques en matière d'énergies vertes, de cybersécurité, d'intelligence artificielle, de gestion de l'eau, de santé, de physique quantique et de stockage de données avec Israël ; en matière d'énergies renouvelables, d'agriculture, d'innovations, d'infrastructures routières, portuaires et ferroviaires en Palestine. Dans le contexte actuel, nous pourrions créer un fonds d'investissement pour le développement durable par la création d'une taxe de 0,25% sur les énergies fossiles et la vente d'armes. Une telle taxe générerait plusieurs milliards de dollars annuellement, sans compter ses effets multiplicateurs. Les fonds seraient investis dans des projets et des entreprises qui soutiennent le développement durable.

11. Investir dans des projets fédérateurs en France

L'importation du conflit israélo-palestinien en France n'est pas un fantasme et contribue à une augmentation des actes racistes et antisémites. La création d'un incubateur culturel destiné à l'accompagnement de projets fédérateurs entre communautés juives et musulmanes permettra de renforcer le dialogue et de valoriser les similitudes entre les deux communautés. Parallèlement, un incubateur économique pourrait être créé afin de soutenir des entrepreneurs issus des communautés juives et musulmanes et de favoriser leur coopération. Avec une approche centrée sur l'innovation sociale, le développement durable et les technologies, il offrirait un programme d'accompagnement, de mentorat, de financement et de mise en réseau, ciblant particulièrement les jeunes et les femmes.

12. Réfléchir à la cantonisation ou à la confédération comme solutions alternatives

En Israël-Palestine, en supposant l'adoption d'un tel système, certains cantons seraient majoritairement juifs orthodoxes, certains musulmans, d'autres laïcs, et certains seraient également composés de minorités bédouines, druzes ou chrétiennes. Ces groupes ethno-religieux pourraient s'exprimer au sein de gouvernements régionaux où tous disposeraient d'une claire majorité. Sur le plan législatif, les cantons possèderaient chacun leur propre parlement chargé de voter les lois et d'adopter un budget cantonal. Le gouvernement fédéral fonctionnerait sur la base d'une constitution écrite. Afin d'assurer une certaine stabilité, le parlement serait bicaméral et composé de la Knesset existante ainsi que d'un nouvel organe représentant les cantons. Le gouvernement fédéral superviserait les questions de défense, de relations extérieures et de politique macro-économique et serait basé à Jérusalem. La capitale serait palestinienne à l'est, israélienne à l'ouest. La vieille ville, qui s'étend sur 0,9 km², serait quant à elle cogérée par un consortium de pays et pourrait accueillir les quartiers généraux d'une organisation internationale avec des souverainetés partagées selon les différents quartiers. Jérusalem pourrait alors devenir une ville de paix et d'échanges, autour d'un narratif commun.

13. Mettre la paix sur des rails

La construction d'un premier train français dans les territoires palestiniens est un projet consensuel à dimension symbolique : la France témoignerait ainsi sa confiance dans la construction d'un État palestinien viable. Ce projet mobilisera des milliers de travailleurs palestiniens, créera des emplois pérennes et placera la France en première ligne pour les opportunités économiques et de construction d'infrastructures en Palestine. Une ligne de train d'environ 12 km pourrait ainsi être construite entre le centre de Ramallah et le check point de Qalandia. Les entreprises françaises pressenties pour le projet sont Meridiam, Alstom et la RATP. A long terme, la construction d'un chemin de fer de 40 km reliant le sud et le nord de Gaza pourrait faire partie des premiers investissements dans la reconstruction de l'enclave. Dans un second temps, une ligne de 70 km entre le nord de Gaza et le sud de la Cisjordanie contribuerait à réunifier le territoire palestinien.

14. Les énergies renouvelables, une priorité

L'Europe doit soutenir le marché des énergies renouvelables en finançant des projets par emprunt. La récente stratégie énergétique de la Commission européenne a estimé le potentiel des futures importations d'énergie propre en provenance du Moyen-Orient. L'accord eau-énergie conclu entre Israël et la Jordanie en 2021 devrait créer un marché de 5 à 7 GW. D'autre part, un tel accord contribue à promouvoir une paix durable fondée sur l'interdépendance énergétique et la confiance entre les États. Ainsi, des ONGs proposent un cadre de coopération fondé sur l'échange entre l'eau désalinisée israélienne et l'énergie solaire jordanienne et promeut la production d'énergie solaire en zone C.

15. L'Eau : source de paix

Ressource rare au Moyen-Orient, l'eau fait partie des sujets laissés à la négociation du statut final des accords d'Oslo. La disponibilité de grandes quantités d'eau traitée rend possible le partage équitable de l'eau naturelle entre Israéliens et Palestiniens, ce qui améliorerait considérablement la vie de chaque Palestinien et profiterait de manière significative à l'économie. La Palestine pourrait jouir complètement de ses droits à l'eau en pompant l'eau des trois bassins de l'aquifère montagneux tandis qu'Israël réduirait sa dépendance aux nappes phréatiques en augmentant sa production d'eau désalinisée. Pour compenser les pertes palestiniennes et jordaniennes sur l'eau du Jourdain en raison du détournement de l'eau et de la pollution du fleuve, une augmentation du pompage dans la mer de Galilée, sur le modèle du traité de paix entre Israël et la Jordanie pourrait être envisagée. Inviter Israéliens et Palestiniens à négocier la question de l'eau pour remplacer l'article 40 des accords d'Oslo 1994 et créer un comité conjoint de gestion de l'eau constitue un axe de progrès écologique, économique, sanitaire et sécuritaire essentiel et accessible.

16. Intensifier la coopération trilatérale

La coopération décentralisée est l'une des forces du Consulat général de France à Jérusalem, avec plus de 80 accords actifs de coopération franco-palestiniens, qui illustrent auprès de la population palestinienne le soutien de la France. Les événements liés aux intifadas ont rendu difficile la conduite de ces accords : relançons-les et multiplions les coopérations trilatérales entre les universités, les villes, les écoles françaises, israéliennes et palestiniennes. Non seulement de tels partenariats constituent des opportunités économiques et diplomatiques importantes pour la France, mais ils contribuent aussi au dialogue entre Israéliens et Palestiniens en terrain neutre, absolument nécessaire pour lutter contre le rejet de l'autre. Dans la continuité du programme Erasmus + auquel Israël appartient, la création d'un Erasmus euro-méditerranéen encouragera les étudiants de la région à connaître davantage leurs voisins et favorisera ainsi le partage de défis communs.

17. Faire de la Francophonie un vecteur de paix au Proche-Orient

Exploitions davantage le réseau influent de la francophonie en Israël et en Palestine, notamment en intégrant Israël et le future État palestinien à l'Organisation internationale de la Francophonie pour encourager la culture de paix et le dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Encourageons une collaboration plus solide entre les Instituts français de Tel-Aviv, de Jérusalem, de Ramallah, de Haïfa, de Nazareth et Gaza. Développons des Chantiers de la Francophonie en mobilisant des volontaires francophones du monde entier pour aider les populations palestiniennes à reconstruire Gaza à travers des programmes de volontariat et d'échange de compétences.

18. Encourager la coopération régionale

Le projet révélé lors du sommet du G20 à New Delhi concernant la création d'un nouveau corridor commercial entre l'Inde et l'Europe constitue une opportunité de rapprochement inédite et changera radicalement la face de la région et de la relation entre l'Asie et l'Europe. Il pourrait également constituer l'un des projets phares de la reconstruction de Gaza en faisant de l'enclave un lieu de passage stratégique. Le projet de réseau ferroviaire émirati-saoudien alimenté par des énergies renouvelables passant par la Jordanie et allant vers les Ports de Haïfa et de Gaza pourrait ainsi améliorer considérablement la sécurité et la stabilité des pays de la zone. Ce projet, au-delà de faciliter le commerce international en créant une route commerciale consolidée qui réduira les coûts du transport, favorisera également l'accès au marché et encouragera les opportunités d'investissement entre les pays participants. Dans ce contexte, l'Union Européenne doit être en mesure de plaider pour la participation des Palestiniens à ce projet d'envergure, afin que les opportunités économiques puissent également leur être profitables.

19. Organiser une conférence pour encourager les partenariats euro-méditerranéens

Organisons une rencontre à Paris entre des représentants des sociétés civiles israélienne, palestinienne, arabes et européennes. Entrepreneurs, dirigeants, artistes, intellectuels, meneurs d'opinions, influenceurs se réuniront en terrain neutre pour construire des partenariats fondés sur des intérêts communs. Quatre domaines porteurs ont été identifiés : l'économie durable, les nouvelles technologies, les réseaux d'avenir (femmes, jeunes, médias), et la culture et l'éducation de paix. Mêler acteurs privés et publics est essentiel car l'importance du secteur privé dans la région et son implication dans les efforts de consolidation de la paix créera les incitations nécessaires pour élargir les cercles de soutien. La combinaison d'acteurs de la société civile, de dirigeants politiques, d'organisations internationales témoignera d'une nouvelle conception de la construction de la paix, hors des traditionnels cycles de négociations entre dirigeants aujourd'hui paralysés.

Afin d'assurer la transparence et l'accessibilité des informations, une plateforme numérique, le *Peace Book*, permettra de recenser les appels d'offres et initiatives pour la paix afin d'encourager les citoyens, les petites et moyennes ONG et PME à coopérer et à proposer des projets communs.

20. Organiser des rencontres culturelles avec les Juifs d'Orient

À l'initiative du Président Abbas et de l'Autorité palestinienne, l'organisation de rencontres culturelles avec les juifs du monde arabe et musulman offriront l'opportunité de dépasser les divisions politiques pour instaurer des relations fondées sur le respect et l'appréciation mutuelle. Ces rencontres pourraient mettre en évidence les points communs culturels, historiques et linguistiques entre les Palestiniens et les Juifs d'Orient en mettant l'accent sur les traditions partagées, les spécialités culinaires, la musique, la danse et d'autres éléments de leur patrimoine commun. Encourager le dialogue entre Palestiniens et Juifs d'Orient contribuera à apaiser les tensions existantes et à jeter les fondements d'une intégration régionale à terme.

« Dans les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui mérite d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison. »

Albert Camus

